INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

« Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non »

GARANTIE EUROPE AVRIL 2018
(Code ISIN : FR0011125459**)**
CM-CIC ASSET MANAGEMENT, Groupe Crédit Mutuel – CIC
GARANTI EN CAPITAL

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT :

Le Fonds, classé « fonds à formule » a pour objectif de gestion d'offrir aux porteurs à l'échéance de la garantie le 5 avril 2018, outre la garantie du capital investi sur la valeur liquidative du 15 décembre 2011 (hors commission de souscription), une participation de 70% de la performance moyenne des observations trimestrielles de l'indice Euro Stoxx 50 pendant la durée de vie du fonds.

Celle-ci est calculée comme suit :
- chaque trimestre on constate le niveau atteint par l'indice,
- à l'échéance, on calcule la performance de la moyenne des observations,
- la performance est égale à la progression de l'indice entre le 15 décembre 2011 et la moyenne ainsi calculée, multipliée par la participation de 70%.

Le portefeuille est investi en valeurs appartenant à l'indice CAC 40. Il est éligible au PEA.

Afin de réaliser son objectif de gestion, le fonds conclura des contrats d'échange (swaps) de performance, négociés de gré à gré avec un (des) établissement(s) de crédit, avec lesquels il échange la performance des actifs investis en actions CAC 40 contre la performance de la formule.

L'exposition globale n'excèdera pas 100% de l'actif net.

Conditions de souscription et de rachat : Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés les mercredis à 12 heures. et exécutés sur la valeur liquidative du jeudi.
La valeur liquidative est calculée chaque jeudi.

Le fonds sera fermé aux souscriptions ultérieures au 19/07/2012.

Affectation du résultat : capitalisation des revenus
Durée de placement recommandée : supérieure à 6 ans, 3 mois et 21 jours.
Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.

L'organisme désigné pour recevoir les souscriptions et rachats est le dépositaire : Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM)

Avantages pour le porteur :	Inconvénients pour le porteur :
- la garantie du capital investi (hors commission de souscription) à l'échéance de la garantie le jeudi 5 avril 2018, - la prise en compte d'une moyenne arithmétique dans le calcul de la performance du fonds permet d'atténuer le risque lié à la volatilité des indices. En particulier, du fait des modalités de calcul de la performance du fonds, le porteur est protégé d'une baisse des indices en fin de période.	- les avantages du fonds ne sont toutefois acquis que pour les porteurs qui conservent leur parts jusqu'à l'échéance de la garantie, soit jusqu'au jeudi 5 avril 2018, - le fait de calculer une moyenne des observations trimestrielles de l'indice rend la formule moins réactive aux forts mouvements de cet indice. L'effet "lissage" induit par la moyenne pourra, en cas de forte hausse des marchés, priver le porteur d'une partie du rendement de l'indice de référence, - Le taux de participation à la performance moyenne de l'indice est de 70%, le porteur ne bénéficie donc pas intégralement de la performance moyenne de l'indice, - l'indice Euro Stoxx 50 étant calculé hors dividendes, le porteur ne profitera pas des dividendes détachés par les actions le composant.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT :

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible ← → A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7

SIGNIFICATION DE CET INDICATEUR : Le calcul de cet indicateur synthétique est basé sur l'ampleur des variations de sous-jacents (volatilité historique sur 5 ans) et est une mesure du niveau de risque et de rendement du fonds.
Cet indicateur permet de mesurer le potentiel de performance attendue et le risque auquel votre capital est exposé.
Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps
.La catégorie de risque la plus basse ne signifie pas sans risque.

Ce fonds est classé en catégorie 3 en raison de son exposition aux marchés actions qui peuvent connaître des fluctuations importantes dépendant des anticipations sur l'évolution de l'économie mondiale.

GARANTIE OU PROTECTION
Garantie du capital hors commission de souscription à l'échéance de la formule, le 5 avril 2018.
Les avantages de ce fonds ne sont acquis que pour les porteurs qui conservent leur parts jusqu'à l'échéance de la garantie, soit jusqu'au jeudi 5 avril 2018. Un rachat anticipé avant l'échéance peut être associé à un niveau de risque élevé.

RISQUES IMPORTANTS POUR L'OPCVM NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR
Risque lié à l'impact des techniques financières Instruments Financiers à Terme : l'utilisation des instruments dérivés peut entraîner sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.

Scenarii de Performance

Il s'agit d'exemples présentés pour illustrer la formule, ils ne représentent pas une prévision de ce qui pourrait arriver. Ces différents scénarii ne sont pas nécessairement aussi probables les uns que les autres. Les exemples chiffrés des scenarii sont donnés à titre indicatif.

Contexte d'investissement :

Le porteur investit 100 euros nets dans le fonds, le 15 décembre 2011. La commission de souscription est de 3% du montant investi soit 3,00 euros. **- L'investissement initial s'élève donc à 103 euros (100 euros + 3 euros de commission).** Le rendement actuariel brut d'un placement sécuritaire d'échéance 5 avril 2018, calculé au 10 aout 2011 ressort à 2.53%. Il est interpolé à partir des OAT (Obligations Assimilables du Trésor) zéro coupon d'échéances les plus proches de la maturité du fonds, à savoir l' OAT zéro coupon Octobre 2017 et l'OAT zéro coupon Avril 2018 .

- Pour les besoins des scénarii fictifs suivants, le Niveau Initial des indices est indiqué en base 100 par souci de clarté, la part prise est égale à 100 euros.

Scénario Défavorable

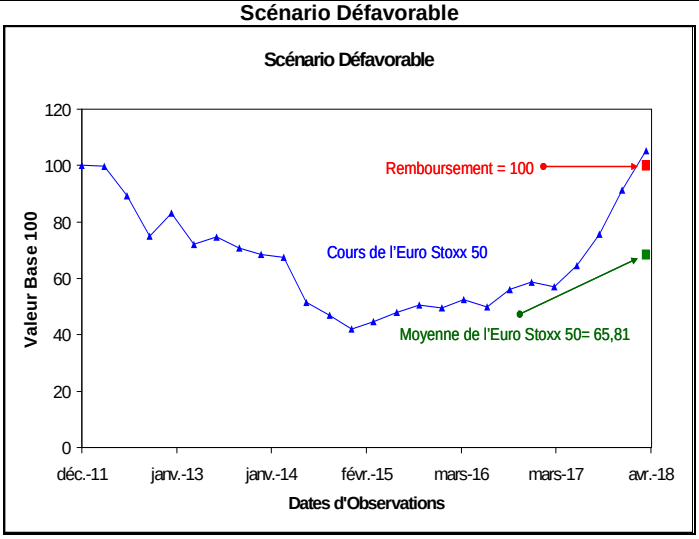

L'indice Euro Stoxx 50 connait une phase de forte baisse puis une phase de hausse modérée jusqu'à l'échéance.

Le niveau moyen de l'indice est de 65,81, soit une performance négative de -34.19%, par conséquent, la performance du fonds est nulle.

Dans ce cas, du fait de la garantie intégrale du fonds, à l'échéance le 5 avril 2018, le porteur recevra 100% de son capital initial (hors commission de souscription), soit 100 euros

Scénario Médian

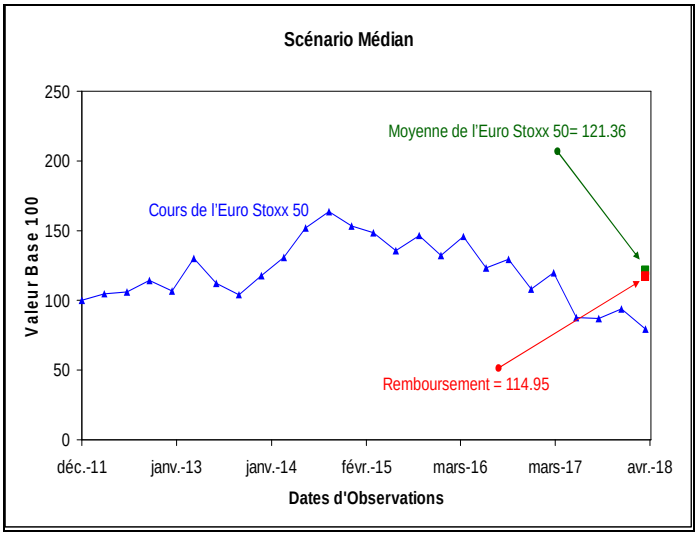

L'indice Euro Stoxx 50 connait une forte hausse sur la première moitié de la vie du fonds. Les observations enregistrées sur cette période influencent de manière positive la performance moyenne de l'indice et par conséquent la performance du fonds. Ensuite sur la deuxième moitié, l'indice subit une correction de marché qui se répercute également sur les observations.

Le porteur ne bénéficie pas de l'intégralité de la performance de l'indice mais de son niveau moyen qui correspond à 121.36 soit + 21.36% de performance.

Dans ce cas, à l'échéance le 5 avril 2018, le porteur recevra 114.95 euros pour 100 euros nets investis (hors commission de souscription), soit un taux de rendement annualisé de **2.23%**, à comparer au taux sans risque de **2,53%**.

Scénario Favorable

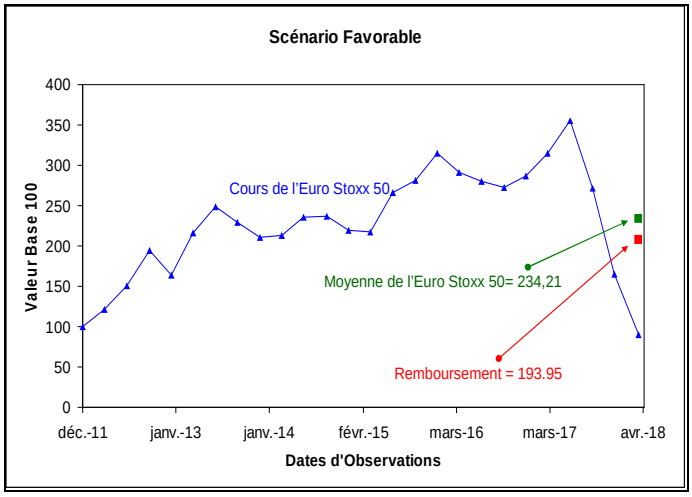

L'indice Euro Stoxx 50 progresse de manière très importante tout en enregistrant quelques corrections passagères mais finit par une très forte baisse.

Le niveau moyen de l'indice est de 234.21, soit une performance largement positive (+134.21%).

Dans ce cas, à l'échéance le 5 avril 2018, le porteur recevra 193.95 euros pour 100 euros nets investis (hors commission de souscription), soit un taux de rendement annualisé de **11.08%**, à comparer au taux sans risque de **2,53** %.

FRAIS :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle des investissements

FRAIS PONCTUELS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
FRAIS D'ENTREE	3% sur la VL du 15/12/2011 6% sur les VL du 22/12/2011 au 19/07/2012, date de fermeture du fonds aux souscriptions ultérieures.
FRAIS DE SORTIE	4% sur les VL du 22/12/2011 au 29/03/2018
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital, avant que celui-ci ne soit investi sur la valeur de souscription de la part de l'OPCVM au jour d'exécution de l'ordre. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
FRAIS COURANTS	0,63% TTC*
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	néant

(*) L'attention de l'investisseur est appelée sur le fait que le chiffre des « frais courants » se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 30/09/2017. Ces frais sont susceptibles de varier d'un exercice à l'autre.

Le calcul des frais courants n'inclut pas les éventuelles commissions de surperformance des fonds détenus.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer aux pages 4 et suivantes du prospectus de cet OPCVM disponible sur le site internet www.cmcic-am.fr.

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais de transaction excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

PRESENTATION DES PERFORMANCES PASSEES

AVERTISSEMENT : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.
DATE DE CREATION DU FONDS : 15/12/2011
DEVISE DE LIBELLE : euro

INFORMATIONS PRATIQUES :

DEPOSITAIRE : Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM)
LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR L'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai de 8 jours ouvrés semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :
CM - CIC ASSET MANAGEMENT
4, rue Gaillon – 75002 PARIS

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES NOTAMMENT LA VALEUR LIQUIDATIVE: Tous les établissements désignés pour recevoir les souscriptions et les rachats.
REGIME FISCAL. Ce fonds est éligible au PEA.
Cet OPCVM est éligible au régime de l'abattement de droit commun pour durée de détention pouvant être pratiqué sur le montant net de la plus-value. Selon votre régime fiscal en France, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation

Les éléments concernant la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.cmcic-am.fr ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion à CM-CIC AM – Service Marketing et Communication – 4, rue Gaillon – 75002 Paris

La responsabilité de CM-CIC ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM

Ce fonds est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)
CM-CIC Asset Management est agrée par la France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 13/11//2017.